



Escroqueries Action demandée des FAI

Par **wolfram2**, le **29/08/2017** à **18:07**

Escroqueries Action demandée des Fournisseurs d'accès Internetnet aussi du **ministère de l'intérieur**

Les tentatives d'escroquerie volent (ou essaient de voler) en escadrilles.

Dans les trois dernières semaines j'ai eu le plaisir d'être l'objet d'au moins cinq tentatives d'escroquerie sur ma messagerie d'internet.

Pour Deux d'entre elles, Se faisant passer pour des correspondants habituels, les deux voyous m'ont d'abord demandé de leur répondre. Ensuite ils m'ont raconté l'un qu'il avait subi une agression, l'autre qu'il avait perdu son porte document, me demandant de l'aider, puis dans le message suivant de leur adresser, depuis la poste ou un buraliste, des bons au porteur.

En m'annonçant un cadeau à venir ou la nécessité de les réactualiser, les voyous ont essayé que je leur envoie mes données postales ou bancaires.

Les impôts pour me reverser un trop perçu,

Bouygues en m'annonçant avoir gagné le dernier smartphone,

La BNP pour mettre mes données à jour.

Le site du ministère de l'intérieur prévu en principe pour recueillir le signalement de tels délits est mal construit avec des questions "fermées" ne permettant pas d'adapter les réponses à la réalité des faits.

On ne peut leur signaler les messages frauduleux que par copier-coller, alors que si on pouvait leur faire suivre le message ils auraient dedans toutes les données internes avec l'identité IP des ordinateurs à l'origine du message ou l'ayant retransmis.

Il serait urgent que les fournisseurs d'accès internet montent le dispositif nécessaire pour détecter et supprimer les virus, et aussi de tels messages pouvant abuser des personnes peu méfiantes.

Cordialement à toutes et à tous.....wolfram

Par **morobar**, le **30/08/2017** à **11:41**

Bonjour @Wrn
C'est tout simplement impossible, sans lire et surtout analyser tous les messages circulants sur le net.

Afin de faire le tri entre les tentatives astucieuses et des

échanges familiaux/commerciaux normaux.rnOutre le risque de supprimer un vrai appel au secours d'un fils coincé au fond de l'Afrique ou une convention commerciale ouvrant la voie à des dommages et intérêts forts conséquents.rnOutre, en sus, un reproche pour avoir manqué à une obligation en laissant passer un message.rnEn quelque sorte revenir 50 ans en arrière quand la messagerie était réservée à une élite scientifique ou des échanges militaires.rnLa lutte anti-virale n'est qu'un aspect de la course voleur/gendarme.rnSi vous saviez le nombre de grandes sociétés à La Défense infectées par des salariés tout heureux d'avoir trouvé une belle clef USB sur le parvis en allant fumer une cigarette.. rnLa seule solution réside dans le bon sens élémentaire de tout un chacun.rnCompte tenu des problèmes sanitaires qu'on rencontre dans la distribution alimentaire, il faudrait aussi envisager d'obliger les grandes surfaces à avoir des gouteurs-testeurs, en quelque sorte des garants antipoison.

Par **wolfram2**, le **30/08/2017** à **14:06**

Bonjour @M rnDescartes a écrit que le bon sens était la chose la mieux partagée au monde car chacun jugeait en avoir assez.rnVotre exposé a beaucoup intéressé l'ancien représentant de la DPSD à la Commission de Sécurité informatique du Mindef.rnCordialement.....wolfram W

Par **morobar**, le **30/08/2017** à **14:49**

FichtrernExposer des évidences intéresse le ministère de la Défense ?rnCela doit être génétique alors puisque mon père était militaire et mon frère officier en retraite.

Par **wolfram2**, le **30/08/2017** à **15:49**

BonjourrnCitation "Exposer des évidences...."rnC'est bien ce que j'en ai pensé à la lecture.....rnLes gus qui ont monté des moteurs de recherche ont dû aussi être confrontés à des gens qui leur disaient qu'il était impossible de répertorier toutes les communications comportant dans le texte tels et/ou tels mots considérés comme significatifs. Ce qui explique le développement du cryptage, il y a longtemps du louchebem et plus récemment du lanver (c'est bien comme ça qu'on dit le verlan ?)rnEt comment fonctionnent les généreux qui vous mettent plein de cookies dans la machine et vous imposent, pour votre bien, plein de publicités personnalisées.rnCordialement.....wolfram

Par **morobar**, le **30/08/2017** à **16:05**

Je n'ai pas prétendu que c'était impossible.rnMais si vous aviez la moindre petite idée du niveau mathématique qu'implique la conception d'un moteur de recherche performant...rnJe dis simplement qu'un FAI pour éliminer tous les mails frauduleux doit les lire, donc en prendre connaissance en les interceptant, puis les analyser.rnPour le moment cela lui est interdit.rnEt pour l'avenir je ne souhaite pas surpayer un service car en tout état de cause il y aura toujours

des astucieux pour extorquer de l'argent à des naïfs.

Par **wolfram2**, le **31/08/2017** à **21:52**

Action en cours, à étendre à d'autres délits» Depuis sa création en 1998, l'AFPI et ses partenaires n'ont cessé de s'engager dans la lutte contre les contenus illicites et pour la protection des mineurs sur Internet. Pourtant, presque vingt ans plus tard, la prolifération des contenus pédopornographiques est plus inquiétante que jamais et pose la question de l'efficacité des politiques et moyens mis en œuvre jusqu'ici. Malgré des résultats concrets, l'action de l'association reste trop peu soutenue alors que la France se hisse au deuxième rang des pays hébergeurs de contenus pédopornographiques en Europe d'après les chiffres du réseau INHOPE. Il y a urgence ! » explique Anton-Maria Battesti, Président de l'AFPI.

Parce que la lutte contre les contenus odieux sur Internet est le combat de tous, l'AFPI et ses membres appellent aujourd'hui à une plus forte implication des acteurs français, publics comme privés.

A propos de Point de Contact : Pointdecontact.net est depuis 1998 le service français de signalement en ligne, permettant à tous les internautes de signaler par le biais d'un formulaire simple, anonyme et adapté aux terminaux mobiles, tout contenu choquant rencontré sur Internet. Point de Contact est une initiative de l'Association Française des Prestataires de l'Internet (AFPI, anciennement AFA), créée en 1997, qui regroupe Fournisseurs d'Accès Internet, hébergeurs, moteurs de recherche et plates-formes du web 2.0. L'AFPI est également membre fondateur du réseau international de services de signalement INHOPE, mis en place dans le but de lutter contre les contenus de pornographie infantile. Point de Contact constitue, avec Net Ecoute et Internet Sans Crainte, le « Centre français pour un Internet plus sûr » soutenu par la Commission européenne dans le cadre de son programme Connecting Europe Facility (CEF).

1 Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication